
Distribution en PAP du Stop Pub

Smictom des Forets

2 Rue Gilles de Roberval

35340 Liffré

[Voir le site internet](#)

Stéphanie Ferard

s.ferard@smictom-forets.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le SMICTOM des Forêts (17 communes et 35 000 habitants) est en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés. Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets débuté en décembre 2009, le SMICTOM a mis en place un comité de pilotage composé d'élus, d'associations, d'habitants et de partenaires institutionnels. Lors du diagnostic partagé, une caractérisation des OMR et de la CS a été réalisée. La production de papier est d'environ 50 et 60 kg/an/hab en fonction des zones d'habitat (rural et urbain). De plus, un certain nombre de nos partenaires associatifs nous ont informé qu'effectivement ils avaient connaissance du « Stop Pub » mais que la démarche à faire en mairie n'était pas toujours adaptée « faire la démarche uniquement pour aller chercher un stop pub, n'est pas ma priorité ». Le comité de pilotage a souhaité proposer une communication aux habitants sur les motivations concernant la prévention des déchets et de proposer une autocollant « stop-pub » à chaque foyer.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le but de cette opération est d'amener les habitants à réduire les quantités de papier non désiré qu'ils produisent et qu'ils font collecter et traiter par le SMICTOM.

Résultats quantitatifs

- Distribution en porte à porte à l'ensemble des 15 000 foyers
- Mise à disposition d'exemplaires supplémentaires pour les livraisons de bacs de collectes + dans les communes pour les nouveaux arrivants
- Avant l'opération, le taux d'apposition du stop pub était de 6,5%.
- Après l'opération sur une zone test : +10% d'apposition
- Il reste difficile d'évaluer les tonnages évités.

Résultats qualitatifs

Indirectement, ce projet permet d'accroître la sensibilisation des citoyens en matière de déchets et de respect de l'environnement.

MISE EN OEUVRE

Planning

Cette opération, en cours, a démarré en 2010 (lancement participatif du PLP), mais l'opération réelle de communication s'est déroulée en mars 2011 et reproduite une fois en 2012 (avec un autocollant adhésif de type automobile résistant aux intempéries et aux UV)

- 1 – Validation du budget par le comité de pilotage puis par le comité syndical concernant la plaquette de communication accompagnée d'un stop pub
- 2 – Réalisation du document, puis recherche d'un graphiste pour la mise en page
- 3 – Tirage, collage des « stop-pub » avec pastille autocollante, Mise sous pli, Distribution...(2e édition sous blister en amidon de maïs sans collage)
- 4 - Évaluation de l'action et réunion bilan.

Moyens humains

- Création d'un poste de coordinatrice de prévention des déchets par le SMICTOM pour l'ensemble du PLP; Suivi de l'opération et relations avec les prestataires et les partenaires.
- Réalisation (graphiste : prestataire, imprimeur : prestataire, collage : prestataire, distribution : prestataire)

Moyens financiers

Le coût de l'opération est estimé à moins de 10 000 € pour une distribution dans 15 000 foyers :

- coût d'impression du Stop Pub : 2300 € HT sur papier plastifié, 2500€ HT sur adhésif type automobile
- Graphiste (plaquette de communication) : 500€
- Impression des docs de communication + mise sous pli : 3000€
- 2500€ distribution en PAP par les opérateurs de distribution publicitaires (ce qui serait refusé aujourd'hui par eux), pour information si en courrier adressé cela reviendrait à 5000€.

Moyens techniques

Salles de réunions, ordinateur, moyens techniques chez les prestataires

Partenaires mobilisés

Les mairies, la presse locale, les associations du réseau du PLP... pour relais d'information auprès des habitants concernant le document de communication qui arrive dans les Boîtes aux lettres.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Compte tenu du nombre d'apposition supplémentaire de stop-pub et du nombre de personnes ayant sollicité le SMICTOM concernant le PLP, le SMICTOM des Forêts est plutôt satisfait de la démarche. Cependant, reste la question de l'efficacité concernant les objectifs de réduction de papier à atteindre qui ne seront visibles qu'après coup. En 2013 une baisse du papier a cependant été constatée ... on peut supposer que cela est dû à la baisse sur le marché des quantités de papier par les publicitaires, cependant, il semble que les habitants aient plutôt adhéré à la démarche compte tenu des retours des agents de terrains (lors de la livraison de bacs par exemple)

Difficultés rencontrées

Action portée par le SMICTOM en partenariat avec les associations locales et l'ADEME Bretagne.

Recommandations éventuelles

La particularité d'inclure dans le document de communication le stop-pub a posé le problème des prestataires en capacité de le faire et des délais complémentaires nécessaires.

Si vous utilisez une enveloppe, indiquez dessus que vous êtes une collectivité (pour la personne qui distribue, elle ne fait pas toujours le lien que les SMICTOM sont des collectivités comme les mairies ou les communautés des communes)

Attention, les distributeurs de publicité aujourd'hui refuseraient de le distribuer, il reste cependant la solution des courriers adressés ou des entreprises d'insertion.

Mots clés

CENTRE DE TRI | MENAGE | STOP PUB | PAPIER

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MARIE

veronique.marie@ademe.fr

Direction régionale Bretagne